



L'édito du maire

**Chères Mouansoises,
Chers Mouansois,**

La situation géographique de Mouans-Sartoux, sa centralité au cœur du bassin de vie Cannes-Grasse-Antibes représente pour notre commune, ses habitants, ses équipements, ses entreprises, un avantage et un atout considérables.

Cette situation présente aussi quelques inconvénients : particulièrement pour ce qui concerne les déplacements. Aussi, la commune affiche depuis longtemps sa volonté d'offrir un espace urbain à l'ambiance apaisée en favorisant les modes de déplacements « doux », les chemins piétons... Tout ce qui représente une alternative écologique et économique à l'usage de la voiture pour les déplacements courts.

Favoriser les modes de déplacements « doux »

Ajouter de la fluidité à la circulation routière s'intègre dans une démarche d'amélioration de la qualité de la vie dans la commune. La mise en œuvre de cette orientation se fait grâce à des aménagements combinés sur la voirie et dans l'espace urbain.

Ce sont les aménagements cyclables systématiquement envisagés lors de travaux de voirie, la mise en place, très prochaine, de parcours piétons avec indication de temps mais aussi la sécurisation de la mobilité des personnes les plus fragiles.

Avec la promotion des déplacements doux, un autre des éléments clef repose sur la modification de la circula-



tion en centre ville. C'est un projet ambitieux. Dès le début, nous avons voulu y associer la population en organisant plusieurs réunions publiques. Nous avons ainsi initié la création d'un groupe de travail constitué de personnes volontaires pour accompagner ces changements et proposer des améliorations. L'état des lieux, partagé par tous, a permis d'identifier les points de blocage et des dysfonctionnements, dont les plus flagrants et pénalisants sont les feux et les « tourne à gauche » sur l'axe Cannes-Grasse.

Sur la base de ces constatations enrichies par des comptages et simulations de trafic, le scénario offrant les meilleurs avantages a été présenté et discuté en réunion publique. Il est repris dans ce numéro de « Les Faits papillons » (page 4). Nous sommes entrés, depuis quelques jours, dans une phase de test qui va permettre de vérifier, grande nature, la pertinence de ces modifications. Un bilan de cette phase d'expérimentation vous sera ensuite présenté.

Notre maire
Pierre ASCHIERI

À la Une



C'est à la mairie de Paris, le 10 novembre dernier, que la ville de Mouans-Sartoux s'est vue remettre la « [Victoire des cantines rebelles](#) », cérémonie qui s'est tenue lors de la rencontre nationale des territoires « Un plus bio ».

La ville de Mouans-Sartoux est lauréate dans la catégorie « Ambition pédagogique » grâce à son projet de restauration scolaire et sa régie municipale agricole.

Le prix a été remis au maire, Pierre Aschieri, par Thierry Marx, chef étoilé parmi les plus réputés de France.

La délégation mouansoise était également emmenée par Gilles Pérole, adjoint à l'enfance et à l'éducation et par des représentants du service Enfance et Education, en charge de l'animation et de la restauration, qui assurent l'accompagnement pédagogique auprès des enfants durant les repas (découverte des goûts et des saveurs, choix de la juste portion, tri des déchets).



Festival du Livre 2016 : soif de VIVRE !

Sur le thème *Vivre!* notre 29^e Festival du livre a fait le bonheur de 60 000 visiteurs, 400 auteurs, artistes, réalisateurs et réalisatrices. Le boulevard piéton a permis aux milliers de visiteurs de déambuler paisiblement d'un espace à l'autre. Ce qui a été une contrainte, est devenu une magnifique innovation du festival, que les élus ont décidé de poursuivre l'année prochaine, en l'améliorant encore. Les trottinettes, vélos, poussettes, fauteuils de PMR, et les piétons, ont envahi la route pacifiquement et le calme a régné pendant 3 jours rendant l'atmosphère encore plus familiale et totalement en sécurité.



C'est 8000 enfants et jeunes qui ont animé avec énergie et enthousiasme tout le village le vendredi, dont 2000 collégiens et lycéens, venus à la rencontre des auteurs et des films. La réussite du festival, c'est l'accueil qui est fait aux auteurs, aux exposants et au public. Comme l'a dit Guy Bedos, c'est le festival de la bienveillance. Tout cela est possible grâce à l'engagement et à la motivation de l'équipe du centre culturel qui l'organise et grâce à la très grande équipe des 270 bénévoles qui accueillent avec gentillesse, avec le sourire et avec conviction. Nous avons ouvert le festival sur le cinéma, la musique, les concerts, les lectures, le théâtre, ce qui permet un foisonnement et une effervescence pendant trois jours qui renforcent encore les nombreux débats et entretiens qui jalonnent le festival. Nous voulons un festival populaire, familial, qui intéresse le maximum de personnes. C'est mission accomplie ! Et merci encore à tous nos partenaires, aux services municipaux, aux riverains du boulevard piéton qui ont joué le jeu !

Objectif « jardin naturel » sans brûler nos déchets végétaux

L'Université de Nice-Sophia Antipolis poursuit son partenariat avec la ville de Mouans-Sartoux dans le domaine du développement durable.

En 2015 un groupe de 3 étudiants en Master GEDD (Gestion de l'Environnement et Développement Durable) a mis le cap sur le jardinage sans pesticide. Depuis la rentrée 2016, Florentine, Nolwenn et Jonathan, un nouveau groupe d'étudiants, s'est emparé d'une des pistes ébauchées: la valorisation des résidus végétaux de nos jardins (élagage, taille d'arbustes, tonte de pelouse, etc...) en produits d'enrichissement et d'entretien du sol. La finalité est une organisation de mise en œuvre pratique à la portée de tous.

Mais d'emblée, ils constatent la fréquence de brûlages de végétaux sur le territoire de la commune et souhaitent en approfondir les causes.

Un questionnaire pour connaître vos habitudes d'élimination des déchets végétaux

Répondez à un rapide questionnaire « Jardiner sans brûler ? » anonyme en suivant le lien :

http://webquest.fr/?m=23425_mouans-sartoux-questionnaire-vegetaux

ou en vous rendant sur le site de la mairie ou en remplissant l'imprimé disponible à l'accueil de la mairie.

Vos réponses nous aideront à faire des propositions alternatives mieux adaptées. Merci d'avance !

En parallèle de ce groupe de projet, un second groupe de trois étudiants du même Master GEDD nous a proposé de travailler sur les possibilités de réduire nos quantités de déchets produites en habitat et commerces de centre-ville notamment.

Nous vous présenterons leur projet dans le prochain les « Faits Papillon ».

Parrainage à la Mission Locale du Pays de Grasse

La Mission Locale du Pays de Grasse aide les jeunes de 16 à 25 ans à trouver ou retrouver le chemin de l'Emploi. Outre une équipe compétente et très motivée, elle fait appel à des « parrains et marraines » pour aider ces jeunes dans la durée. Ce rôle de parrain ou de marraine s'adresse à toute personne souhaitant faire profiter un jeune de son expérience professionnelle et humaine, et par là-même vivre une expérience intergénérationnelle enrichissante.

Pourquoi pas vous ? Pour tout renseignement, s'adresser à Jocelyne Gardin, animatrice du réseau de parrainage de la Mission Locale du Pays de Grasse - tel. 04 97 05 00 00.



Quand l'engagement citoyen sème des graines : implantation de composteurs collectifs à Mouans-Sartoux

Les premiers composteurs collectifs de quartier ont été inaugurés en septembre dernier dans le village de Mouans-Sartoux.

La Commune de Mouans-Sartoux porte depuis longtemps l'ambition de développer des actions de compostage collectif sur sa commune.

Cet été, le collectif [Mouanssemble](#), laboratoire d'idées, de visions et d'innovations citoyennes, l'a sollicité pour concrétiser ce projet, né d'une véritable demande de Mouansois qui souhaitent pouvoir composter les déchets organiques afin de réduire significativement leurs poubelles, et être plus en accord avec une philosophie du bon sens.

Quatre bacs de compostage dans le parc public de la Villa Synéphas

La rencontre de ces deux volontés a permis une réalisation « expresse » du 1^{er} site de compostage collectif.



en charge de la valorisation des déchets ménagers à Mouans-Sartoux et dans certaines communes environnantes, a réalisé la mise en place des quatre bacs nécessaires au compostage et destinés à une trentaine de familles du village. Quelques règles d'utilisation sont à respecter pour le bon fonctionnement des composteurs, comme par exemple ne mettre ni viande ni poisson, bien re-

déjà sollicité la commune pour ouvrir de nouveaux sites de compostage collectifs du côté de la Grand-pièce et de la gare. La Mairie soutient fortement ces démarches qui répondent parfaitement à la politique de Développement Durable et contribuent à une valorisation appropriée des déchets organiques.

Les sites de compostage collectif peuvent être mis en place sur un terrain public communal, mais également au sein de copropriétés privées ou des résidences de bailleurs sociaux.

Créer du lien entre les habitants
Au delà de l'aspect écologique, cette action permet de créer du lien entre les habitants

couvrir de broyat pour équilibrer la chimie du compost, etc..

Les quelques bases ont été transmises aux utilisateurs lors de l'inauguration le 10 septembre, grâce à la formation donnée par Univalom, qui assure également le suivi du site par leur maître composteur.

d'un même quartier, de se rencontrer, d'échanger, de mieux se connaître... de faire naître d'autres idées pour mieux vivre ensemble, dans le respect des hommes et de la nature.

Deux mois après leur installation, les composteurs fonctionnent très bien et se remplissent rapidement. Deux bacs entiers de compost sont déjà en train de mûrir et donnera dans quelques mois un excellent engrais pour alimenter les jardinières du

villages et notamment les incroyables comestibles, première action menée par les citoyens du collectif Mouanssemble.

Par ailleurs la demande est telle que des habitants d'autres quartiers ont

Pour en savoir plus, n'hésitez pas à contacter les référents « compost collectif » de la commune, Sophie DE CANSON : sophie.decanson@mouans-sartoux.net ou du collectif « Mouanssemble » : Stéphanie, Elsa ou Yann par mail : compost@mouanssemble.today, ou vous rendre sur le site internet : www.mouanssemble.today
Une rencontre est prévue le 23 novembre à l'occasion de la Semaine Européenne de la réduction des déchets, en présence des membres du collectif « [Mouanssemble](#) », de la mairie, d'[UNIVALOM](#), et de la [CAPG](#).

Pour permettre à ce beau projet de voir le jour, la commune a mis à disposition et aménagé très rapidement un espace dans le parc public de la villa Synéphas, située au 1, rue de Verdun, afin d'installer un premier site « test ». De son côté, le syndicat mixte [Univalom](#),

SUR LE TERRITOIRE DU PAYS DE GRASSE, TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT !



EMBALLAGES MÉTALLIQUES, BRIQUES ALIMENTAIRES ET CARTONS

BOUTEILLES ET FLAÇONS PLASTIQUES

NOUVEAU

TOUS LES AUTRES EMBALLAGES PLASTIQUES

BOUTEILLES, POTS ET BOCAUX

Quand je recycle LE VERRE, Je combat aussi LE CANCER !

RENSEIGNEMENTS :

0 800 506 586
appel gratuit depuis un poste fixe

collecte@paysdegrasse.fr

Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse
tel : 04 97 05 22 00
contact@paysdegrasse.fr
www.paysdegrasse.fr

ECO EMBALLAGES smed pays de Grasse



Suppression du passage à niveau route de Cannes : ce qu'il faut savoir !

L'objectif du chantier est de supprimer le passage à niveau qui est inscrit parmi les 400 passages à niveau à risque du territoire national. Il s'agit de faire passer la route et les chemineurs cyclables et piétons sous la voie ferrée (photo ci-contre).

Les travaux ont débuté depuis septembre et vont se poursuivre jusqu'en décembre 2017. La circulation des trains sera interrompue du 10 décembre 2016 au 11 décembre 2017. Des services de bus en remplacement des trains assureront la

Les travaux sont réalisés par « SNCF réseaux » grâce à des financements du Conseil Régional, de l'Etat, de la SNCF, du Département, de la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse et de la commune de Mougins. La suppression du passage à niveau s'accompagne de travaux



Une esquisse de la Route de Cannes et de la voie ferrée à l'issue des travaux qui dureront un an.

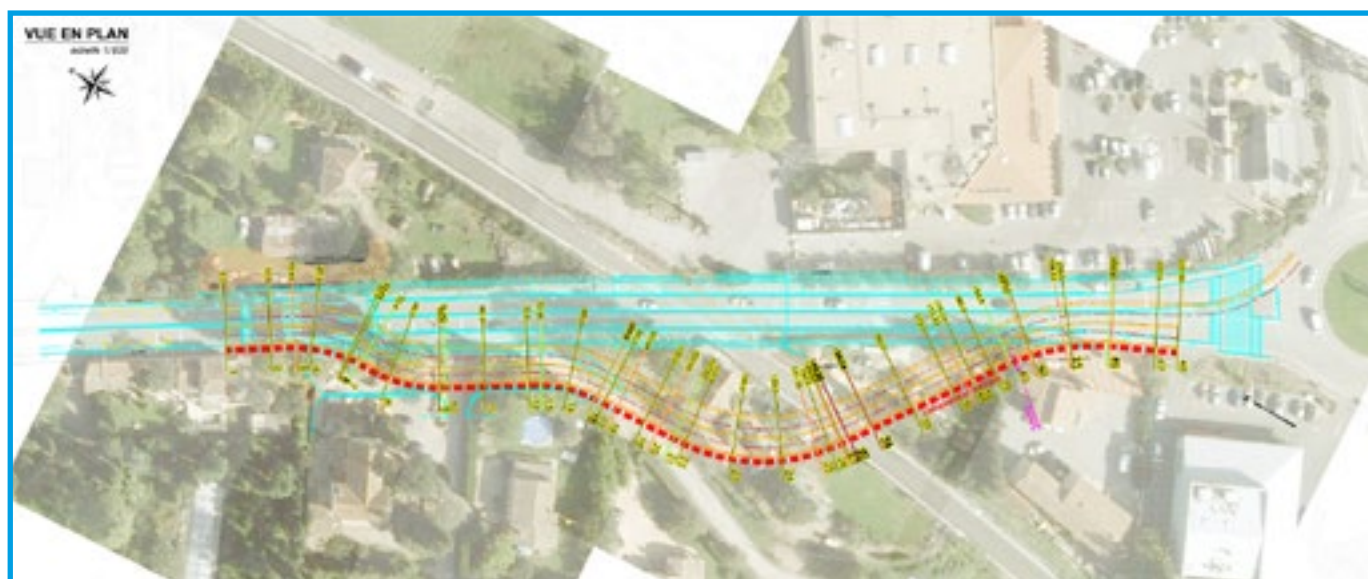
de doublement de la voie ferrée à la gare des Bosquets sur Cannes ainsi que de l'allongement des quais sur toutes les gares. L'ensemble de ces travaux permettra le doublement du nombre de trains quotidiens sur la ligne Grasse-Mougins-Sartoux-Cannes-Nice-Vintimille.

A partir du 11 décembre 2017, nous bénéficierons d'un train toute les 1/2 heure. Les *Faits Papillon* vous tiendra régulièrement informés de l'avancée du chantier.



L'actuel passage à niveau, Route de Cannes

liaison entre Grasse, Mouans-Sartoux et Cannes. Une déviation routière aménagée spécialement parallèlement à la route actuelle permettra d'assurer la continuité de la circulation routière et piétonne pendant toute la durée du chantier.



Une vue arrière du chantier avec, en pointillé rouge, la déviation routière aménagée spécialement, parallèle à la RN 85 actuelle, qui permettra d'assurer la continuité de la circulation à la fois routière et piétonne durant le chantier.



Le point sur la phase test du nouveau plan de circulation

Piétons, cyclistes et automobilistes expérimentent depuis le 24 octobre dernier, le nouveau plan de circulation mené par la ville de Mouans-Sartoux. Pour améliorer la fluidité du trafic mais aussi la sécurité de tous les usagers sur la commune, cinq « points noirs » ont été répertoriés. La phase d'expérimentation qui a débuté fin octobre dernier, a été étalée, elle, en plusieurs étapes :

- **Fermeture de la rue Frédéric Mistral** (sauf aux riverains et

commerçants)

- **Mise en place d'un giratoire avenue de Cannes/allée du Parc** (face à l'office de tourisme)

- **Pose de chicanes sur le parking de la gare SNCF.**

Début décembre, il sera procédé à la **mise en sens unique de la rue du château** (dans le sens montant), à la pose d'une chicane rue de la Paix et la pose d'un « stop » au bout de la rue Frédéric Mistral (à l'angle de la

rue de la Paix)

Au mois de janvier 2017, enfin, **l'avenue Marcel Journet sera mise en sens unique**, de la Route de Cannes jusqu'à l'intersection de l'avenue Evelyne Bertrand.

Les renseignements et précisions pourront être demandés aux : Services Techniques de la ville de Mouans-Sartoux - service voirie au 04 92 92 47 23.

email : dst@mouans-sartoux.net

Sécurité : précieuse connexion grâce au réseau Rubis

La police municipale et le centre opérationnel de la Gendarmerie nationale, basé à Nice, sont désormais sur la même longueur d'onde, 24 h/24 !

Par la grâce d'une malle portative qui permet de combiner à la fois le réseau Rubis de la Gendarmerie nationale et les ondes radio de la police municipale de Mouans-Sartoux.

Cette interopérabilité des

réseaux de radiocommunication est inédite en France, comme l'a précisé le sous-préfet Philippe Castanet, réuni au château



de Mouans-Sartoux, aux côtés du commandant Eric Painset, chef d'escadron de la gendarmerie de Grasse, du major Ben Ali, commandant la brigade de gendarmerie de Mouans-Sartoux et de Daniel Tlidjane, chef de la police municipale.

Si la gendarmerie et la police municipale de Mouans-Sartoux collaboraient déjà étroitement, les deux corps vont pouvoir ainsi optimiser l'échange d'informations, pour davantage

de complémentarité et d'efficacité dans les missions qui sont les leurs.

Deux courts de padel inaugurés au Tennis Club de Mouans-Sartoux

Le tennis club de Mouans-Sartoux s'est doté de deux terrains de padel. Qui viennent s'ajouter aux 10 courts de tennis existants.

Le padel est un sport de raquettes dérivé du tennis qui se joue sur un court plus petit et encadré de murs et grillages.

Les points se comptent de la même manière qu'au tennis, tout comme les balles qui sont identiques. Seules les raquettes sont différentes. Plusieurs formules

de location de courts, d'adhésion et location de matériels seront proposées. Venez nombreux tester cette nouvelle activité ludique et sympathique en famille ou entre amis toujours dans le superbe cadre du TCMS.

Le TC de Mouans-Sartoux est ouvert de 9 h à 22 h la semaine, de 9 h à 20 heures le week-end.

Infos et réservations au 04.93.75.76.55. et sur www.tcmouans.com



Lancement de la Maison d'éducation à l'alimentation durable

Le 28 septembre 2016 s'est réuni le premier comité de pilotage de la [maison d'éducation à l'alimentation durable](#).

Cette structure municipale sera animée par Laureen Traclet, ingénieur agronome. Le projet qui répond à l'objectif de l'agenda 21 de viser l'autosuffisance alimentaire sur notre territoire, et qui vise à étendre la réussite du projet de restauration scolaire 100% Bio de Mouans-Sartoux à l'ensemble de la population, se déclinera autour de 5 axes :

1- Faciliter l'installation d'agriculteurs Bio sur les terres classées agricoles sur la commune.

2- Etudier la possibilité de créer un laboratoire de transformation de la production des agriculteurs locaux.

3- Mener des actions d'éducation à l'alimentation durable envers tous les publics: enfants, jeunes, collège, familles, res-

taurants et hôtels, entreprises et commerçants, ehpad...

4- mener en lien avec l'Université Côte d'Azur, l'université de Nantes et l'INRA d'Avignon des recherches actions sur le projet mouansois en vue de sa duplication sur d'autres territoires.

5- Créer des documents d'information sur le projet et organiser des colloques d'échange.

Ce projet intégrera l'observatoire de la restauration scolaire durable, le projet Territoire de Commerce Equitable et le projet européen URBACT Agri-Urban sur l'agriculture urbaine pour nourrir les habitants du territoire. Les personnes intéressées par ce projet peuvent se faire connaître auprès de la chargée de mission à l'adresse mail suivante : mead@mouans-sartoux.net



La parole aux élus

Liste d'Union pour la gestion municipale (majorité)

La Fraternité fait partie de nos racines, de l'ADN de la République avec la Liberté et l'Egalité. «Elle est aujourd'hui mise à mal, à la fois par la gravité accrue des fractures sociales et par le choc dramatique des ignorances entre cultures et communautés, des intolérances et des replis sur soi.» Tel est le constat que fait le mouvement citoyen qui a pris pour

nom «Fraternité générale». Parmi ses ambassadeurs figurent des personnalités reçues à Mouans-Sartoux comme Edgar MORIN, Florence AUBENAS, Frédéric LENOIR ou Alexandre JARDIN. Avec elles, nous savons que la fraternité est une urgence morale et sociale pour résister aux peurs, aux rejets. Comment la mettre en actes si ce n'est à travers des actions culturelles, pédagogiques et citoyennes ? Par l'engagement quotidien de chacun d'entre nous
Pierre ASCHIERI

Liste « Une équipe nouvelle » (opposition)

Voilà plus de 2 ans et ½ que nous alertons sur le plan de financement du « Parking du Château » et que la majorité municipale s'évertue à minimiser le risque financier encouru. Et pourtant, si au stade de l'avant-projet et les incertitudes techniques qu'il comporte, les travaux sont estimés autour de 7,6M€ dont 5,3M€ financés par l'Agglomération (CAPG), le solde l'est par des subventions

publiques. Sauf qu'à l'heure actuelle, leur montant est nettement inférieur à celui escompté au départ. D'où l'inquiétude aujourd'hui, d'un reste à financer « abyssal » dont la charge incomberait exclusivement aux contribuables mouansois. Alors oui, nous sommes favorables à ce projet de création de stationnements supplémentaires notamment pour les riverains du village et des alentours, mais pas à n'importe quel prix.
Christophe CHALIER



Les faits marquants du conseil municipal du 26 septembre 2016

Les principales décisions prises lors de ce conseil ont porté sur les sujets suivants :

- Urbanisme :

le modificatif n°2 au PLU a été discuté et approuvé. Rappelons qu'il a pour objectif d'éviter un doublement rapide de la population qui aurait pu résulter d'une application sans borne de la loi ALUR, qui a fait en particulier disparaître la notion de COS (Coefficient d'Occupation des Sols). Les règles de distances, de prospects, etc... ont été mises à jour de façon à anticiper un accroissement modéré de la population, de 10.000 à 12.500-13.000 habitants, sans pour cela pénaliser les propriétaires de terrains par rapport à leurs droits antérieurs de constructibilité ; pour cela, il suffit à ces propriétaires de solliciter un Certificat d'Urbanisme qui « gèlera » pendant 5 ans les droits acquis antérieurement à l'entrée en vigueur de ce modificatif. Ce modificatif tient compte des remarques et des principales réserves du commissaire enquêteur à la suite de l'enquête publique qui a été conduite sur le sujet.

Le maire a rappelé que le PLU est un document vivant et pourra donc continuer à évoluer.

Il a aussi rappelé que la commune assume ses obligations en matière de logements sociaux.

- Nouveau terrain de Padel du Tennis Club :

compte tenu du dynamisme du club (deuxième du département pas le nombre de ses adhérents) et compte tenu de sa bonne santé financière, la commune a accepté de garantir l'emprunt contracté par le club pour la création de ces terrains de Padel, nouvelle discipline proche du tennis et en plein développement.

A noter que ces terrains ont été inaugurés début novembre 2016.

- Service Civique :

le développement de ce dispositif a été décidé par l'Etat. Les associations et les collectivités peuvent en bénéficier. Le conseil a décidé de recruter jusqu'à une dizaine de jeunes en [Service Civique](#) pour des missions



Le nouvel hall d'accueil du cinéma La Strada

rentrant dans les thèmes agréés (solidarité, santé, éducation pour tous, culture, sports et loisirs, environnement, mémoire et citoyenneté, développement et action humanitaire, intervention d'urgence). La commune pourra s'appuyer sur la [Mission Locale du Pays de Grasse](#), qui a été agréée pour monter les dossiers.

- Syndicat intercommunal des eaux du Foulon :

approbation des statuts de ce syndicat qui regroupe les communes de Le Bar-sur-Loup, Châteauneuf, Gourdon, Grasse, Mouans-Sartoux, Opio, Roquefort-les-Pins, Le Rouret, et Valbonne, et nomination du délégué titulaire, Pierre Aschieri, et de la déléguée suppléante, Liliane Buffart.

- Observatoire de la Res-

tauration Durable :

le conseil a approuvé la poursuite des actions de cet observatoire lancé en 2012.

Les enquêtes réalisées auprès des parents d'élèves, des enfants et du personnel municipal ont permis des changements positifs de pratiques alimentaires. Le Maire a été autorisé à solliciter toutes les subventions possibles auprès des organismes

- Territoires à Energie Positive pour la Croissance Verte (TEPCV) :

rappelons que la commune a obtenu en 2015 un « Contrat local [TEPCV](#) » à la suite d'un appel à projets du Ministère de l'Environnement. La Commune souhaite maintenant poursuivre son engagement selon 2 grands thèmes : la performance énergétique du centre-ville, et le développement de mobilité décarbonée (véhicules électriques, sensibilisation au vélo et à la marche...). Le conseil a approuvé la signature d'une convention avec le ministère qui permettra, si son projet est retenu, de bénéficier d'un financement pour l'aider dans ces actions.

- Parking d'intérêt communautaire du château :

le conseil a approuvé un avenant à la convention signée en 2014 entre [CAPG](#) et la Commune, accordant la délégation de maîtrise d'ouvrage à cette dernière. Cet avenant prend en compte le montant de l'avant-projet (7.568.000 € HT, études et honoraires compris) et la prise en charge par la commune de la gestion financière et comptable, ainsi que de l'avancement des travaux. A noter que le financement est aujourd'hui acquis à plus de 80% (CAPG, Etat, Conseil Départemental), les participations de la Région et du FEDER (Fonds européen de développement économique et régional) étant en cours de demande. Le Maire a précisé que les prochaines sessions du FEDER se tiendront en Novembre 2016 et en Février 2017 et qu'aucun frais ne sera engagé avant confirmation d'un financement complet de l'opération.

compétents.

- Cinéma La Strada :

le conseil a approuvé un avenant à la convention de Délégation du Service Public qui régit ce cinéma, qui vient de s'agrandir de deux salles, portant la capacité à 842 places. Cet avenant porte sur une évolution des tarifs pour tenir compte de nouveaux aménagements non prévus initialement, qui amélioreront notamment la qualité d'accueil du public, et notamment la possibilité de choisir sa place au moment de la réservation, permettant ainsi de réduire les files d'attente.

Cette évolution des tarifs concerne surtout les tarifs pleins, qui restent bas par rapport aux cinémas du département ; les tarifs enfants, scolaires, et moins de 14 ans restent inchangés.

... ça va se passer à Mouans-Sartoux !



Espace de l'Art Concret
Centre d'art contemporain
fondation marguerite et aimé maeght

Deux expositions de
PASCAL PINAUD
10 décembre 2016 - 05 mars 2017

Sempervivum
Fondation Maeght

C'est à vous de voir...
Espace de l'Art Concret



Mouans-Sartoux

Fête de la lumière

Samedi 3 décembre 2016
à partir de 19h30

Distribution gratuite de lampions
Place des Anciens-Combattants
Retraite aux flambeaux
animée par le Marching Band
Chocolat chaud offert à tous !
sur la place Jean-Jaures

Renseignements au 04 93 75 16
Organisée par l'Office de Tourisme,
Mouans Commerce et le Comité des Fêtes



MOUANS-SARTOUX

33^e FOIRE aux SANTONS

AV. 27 SAUVIGNY DE PUYEYRE

du 10 NOV au 24 DÉC

MEDIATHEQUE - LA STRADA
ENTRÉE GRATUITE

TOUS LES JOURS DE 14 H à 18 H



MARCHÉ DE NOËL
MOUANS - SARTOUX
2016

Dimanche
4 décembre
de 10 à 18 h
Sur les places du village

L'artiste niçois Pascal Pinaud revisite la peinture depuis la fin des années 80, en questionnant le geste et son histoire, principalement celle des avant-gardes abstraites.

À l'Espace de l'Art Concret, mettant en jeu le concept d'art total, il investit les espaces du château pour en retrouver la fonction originelle.

Les salles d'exposition se transforment en une succession d'espaces domestiques fictifs : entrée, bureau, salon, chambre d'enfant, suite parentale...

Exposition en collaboration avec la Fondation Maeght et le FRAC PACA.

www.espacedelartconcret.fr

Tél. : 04 93 75 71 50

Entrée gratuite pour les Mouansois(es)

**Le maire, Pierre ASCHIERI
et le conseil municipal vous souhaitent
de belles et heureuses fêtes de fin d'année 2016**



« Les faits papillon » bulletin municipal d'informations est édité par la ville de Mouans-Sartoux.

email : papillon@mouans-sartoux.net

Directeur de la publication : Pierre ASCHIERI - mairie@mouans-sartoux.net

Tél. : 04 92 92 47 00 - Adresse : BP n° 25 - 06371 Mouans-Sartoux Cedex - www.mouans-sartoux.net

Avec le concours des services municipaux de la ville de Mouans-Sartoux.

